

Investissements à impact social : comment améliorer la transparence ?

La tendance lourde des investissements durables influence également la place financière suisse. La mesurabilité reste cependant un point faible : la transparence doit être améliorée.

Christoph Baumann, David Gerber

Abrégé Les investisseurs spécialisés ne sont plus les seuls à se lancer dans l'investissement à impact social : les investisseurs lambda sont également de plus en plus nombreux à souhaiter avoir un impact positif sur la société et l'environnement. Le changement est en cours, mais la transparence qui permettrait de mesurer les effets en matière de durabilité fait encore souvent défaut. La Confédération doit donc créer des conditions-cadres optimales pour améliorer cette transparence, en étroite collaboration avec les acteurs concernés. Certaines mesures réglementaires seront nécessaires, mais les technologies numériques permettent aussi de renforcer la transparence des marchés financiers. Il s'agit d'exploiter au mieux cette possibilité pour atteindre les objectifs de développement durable et dans l'intérêt de la place financière suisse.

Les objectifs de développement durable des Nations unies ont secoué le secteur financier : la durabilité est depuis lors devenue un critère important pour de nombreux investisseurs. Certains sont même disposés

à faire des concessions sur le rendement de leurs investissements à impact social. D'autres considèrent la question de la durabilité dans une optique de gestion des risques : un investisseur qui pense qu'une centrale au

charbon fermera dans un avenir proche en raison de la politique climatique d'un État évitera par exemple de l'inclure dans ses projets de placement.

Au bout du compte, ces deux stratégies ont le même effet : les entreprises nocives pour le climat risquent d'avoir toujours plus de mal à attirer des investisseurs et pourraient ainsi décider de fermer leurs centrales à charbon plus tôt que prévu.

Les investissements durables ne se limitent cependant pas à la protection de l'environnement. Selon les intentions de l'investisseur, les aspects sociaux et la gouvernance de l'entreprise peuvent également figurer au

Une centrale à charbon désaffectée à Ferrybridge, en Angleterre.



premier plan. C'est pourquoi les objectifs de développement durable sont la plupart du temps regroupés sous les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En plus des clients privés fortunés et des investisseurs institutionnels, les particuliers prennent de plus en plus en considération les critères de durabilité. Les investissements à impact social ne se limitent donc plus à des fonds destinés à des investisseurs spécialisés, mais comprennent également les portefeuilles d'investisseurs lambda.

La mesurabilité des critères de durabilité reste cependant l'un des points faibles de cette catégorie de produits. La transparence doit être améliorée afin que les investisseurs puissent mieux mesurer l'efficacité de leurs placements. C'est d'autant plus important que les prix des biens et des prestations ne prennent pas encore suffisamment en considération les effets externes des émissions de CO₂ néfastes pour le climat. Seule l'internalisation de ces effets négatifs permet une formation efficace des prix sur les marchés.

L'État en retrait

Comment, dès lors, augmenter la transparence? Selon le rapport du Conseil fédéral du 26 juin 2020, la finance durable implique un rôle subsidiaire de l'État, qui ne doit mettre en œuvre des instruments réglementaires que si ces derniers permettent aux acteurs du marché d'agir plus efficacement qu'en l'absence d'intervention étatique. Il s'agit de tenir compte des initiatives et travaux lancés notamment par les organisations les plus représentatives et éventuellement d'y apporter des compléments.

Le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables, refusée tout récemment, constitue un exemple d'intervention réglementaire. Ce contre-projet prévoit que les grandes entreprises publient chaque année un rapport sur les questions d'ordre non financier. Elles auront donc des comptes à rendre notamment sur les questions environnementales, comme leurs objectifs en matière de CO₂.

Le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) travaille en étroite collaboration avec le secteur financier et les autres acteurs concernés afin d'améliorer encore la transparence. Cette politique implique par exemple que les grandes entre-

prises appliquent dans le domaine du climat des normes de publication internationales conçues par les milieux économiques.

Les tests de compatibilité climatique sont un autre instrument non réglementaire permettant d'améliorer la transparence dans ce domaine. En 2017 et 2020, l'Office fédéral de l'environnement et le SFI avaient mis à disposition des établissements financiers un instrument d'analyse gratuit afin d'inciter un maximum d'entre eux à effectuer ces tests. Cet instrument a permis aux caisses de pension, aux assurances, aux banques et aux gestionnaires de fortune de tester la compatibilité de leurs portefeuilles avec le climat. Baptisée «Pacta» («Paris agreement capital transition assessment»), cette initiative a été coordonnée entre plusieurs pays.

La nouvelle politique d'investissement de la caisse de pension de la Confédération, Publica, offre un exemple parlant de la manière dont les investisseurs institutionnels peuvent lier leurs décisions de placement aux objectifs de développement durable de manière plus rigoureuse et transparente. Publica introduira progressivement un indice boursier climatiquement efficace d'ici fin 2021. Cet indice permet de sous-pondérer les investissements dans les entreprises qui présentent une exposition négative aux risques climatiques et de surpondérer les investissements dans les entreprises parfaitement préparées à ces risques.

Utiliser les nouvelles technologies

L'une des principales raisons pour lesquelles les flux financiers ne sont pas déjà mieux accordés aux objectifs de développement durable réside dans l'absence de données bon marché, fiables et à jour permettant de tenir compte de manière optimale des risques et effets en matière de durabilité dans les décisions prises sur le marché financier. Les technologies numériques capables de traiter de grandes quantités de données sont prometteuses à cet égard, à l'instar des satellites et des capteurs qui rassemblent un large spectre d'informations concernant la durabilité pour évaluer les risques et les impacts physiques. L'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle nous aident également à améliorer notre capacité à convertir un grand nombre d'informations en connaissances environne-

mentales utiles à la prise de décisions d'ordre financier.

Les technologies numériques peuvent par ailleurs permettre à davantage d'investisseurs d'agir par le biais de leur portefeuille. Ceux-ci pourraient par exemple faire examiner la compatibilité de leurs avoirs avec le climat par des entreprises technologiques sur des plateformes standardisées et sécurisées, ou se faire recommander des investissements permettant d'atteindre des objectifs spécifiques sans devoir changer de banque.

La combinaison des technologies numériques et de la finance durable est une chance à saisir pour la place financière helvétique. En tant que leader en matière d'innovation et de services financiers, la Suisse est idéalement positionnée à cet égard. Dans son dernier rapport sur la politique en matière de marchés financiers, le Conseil fédéral a confirmé son engagement pour le positionnement de la place financière suisse en tant que leader mondial dans l'utilisation du potentiel des technologies numériques dans le domaine de la finance durable (technologies financières vertes). Le SFI collabore actuellement avec des experts de la branche afin d'identifier dans quels domaines les conditions-cadres peuvent être améliorées.



Christoph Baumann

Chef suppléant de la section Assurances et risques, Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), Berne



David Gerber

Chef de la section Assurances et risques, Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), Berne